

Filière forêt-bois française

EXPORT DES BOIS VERS LA CHINE : LES COOPERATIVES FORESTIERES SOUTIENNENT LES SCIERIES FRANÇAISES ET PROPOSENT DE SECURISER LEUR APPROVISIONNEMENT EN BOIS

La Fédération Nationale du Bois, représentant les scieries, a alerté ces dernières semaines le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie et la filière d'un manque de grumes de chênes à court terme. Les Coopératives forestières qui récoltent et commercialisent plus de 7 millions de mètres cubes de bois par an ont entendu cet appel de leurs clients et partenaires.

Alors qu'une réunion se tiendra ce mercredi 16 juin après-midi avec le Ministère de l'Agriculture et les professionnels de la filière forêt-bois (*réunion décalée au lundi 21 juin*), **les Coopératives forestières souhaitent sécuriser davantage l'approvisionnement en bois feuillus et résineux des industries françaises et en particulier les scieries**, dans le cadre d'une gestion forestière durable certifiée.

Elles mettent sur la table une solution pérenne : **les contrats d'approvisionnement pluriannuels**. Les Coopératives forestières invitent en ce sens les scieurs français à développer ce système « gagnant-gagnant » pour la filière. Ces contrats permettent d'assurer l'approvisionnement sur le long terme de bois feuillus et résineux (quantité, qualité, prix...).

Bertrand SERVOIS, Président de l'UCFF - Les Coopératives Forestières réaffirme l'engagement des Coopératives auprès de leurs clients scieurs en se disant prêt à aller plus loin :

« Les Coopératives forestières réalisent déjà plus de 70 % de la commercialisation des bois de leurs adhérents par contrats d'approvisionnement, toutes essences confondues. Notre récolte annuelle de bois d'œuvre de chêne s'élève à 220 000 m³, soit 10 % du marché national. Ceux-ci sont déjà commercialisés par contrat d'approvisionnement avec les scieries françaises à hauteur de 40 %. Forts de notre expérience dans la mise en œuvre de cette contractualisation au prix du marché, nous sommes prêts à faire progresser ce chiffre et dépasser les 50 % dans un engagement mutuel gagnant-gagnant garantissant la transformation des grumes sur le territoire. »



Contact presse : Nicolas JOBIN / njobin@lescooperativesforestieres.fr / 06 88 75 97 39

À propos de l'UCFF - Les Coopératives Forestières

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble 17 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire. Les Coopératives Forestières regroupent 113 000 producteurs forestiers adhérents. Elles les accompagnent dans la gestion de 2,1 millions d'hectares de forêts, la récolte-commercialisation de 7,2 millions de m³ de bois par an (soit 20% de la production nationale) et le reboisement de 21 000 ha/an. Les Coopératives Forestières emploient 1 300 salariés.